

Comptage Wetlands 2019  
**Les recensements d'oiseaux d'eau dans l'Ain- Résultats de mi-janvier 2019**

Espèces	Dombes	Bresse	Vallée de l'Ain (1)	Vallée de l'Oignin	Lac de Nantua	Lac de Sylans	Etournel (2)	Lac de Divonne	Étangs du Pays de Gex	Total Département
Cygne tuberculé	587	12	134		2		5	4		744
Cygne chanteur	10									10
Oie cendrée	601									601
<i>(Oie cygnoïde)</i>	<i>(15)</i>									<i>(13)</i>
<i>(Oie domestique)</i>	<i>(30)</i>									<i>(22)</i>
Harle piette	1									1
Harle bièvre	25		70				21	12	5	133
Harle huppé								1		1
<i>(Harle couronné x Garrot à œil d'or)</i>	<i>(1)</i>									<i>(1)</i>
Tadome de Belon	47									47
Tadome casarca	1									1
Ouette d'Égypte	2						8			10
<i>(Canard musqué)</i>	<i>(1)</i>									<i>(1)</i>
Nette rousse	14		1	1						16
Fuligule milouin	1076	6	2		4					1088
Fuligule morillon	79				34					113
Canard souchet	275						2			277
Canard chipeau	740	4					94	77		915
Canard siffleur	472						9	2		483
<i>(Canard de Chiloe)</i>	<i>1</i>									<i>(1)</i>
Canard colvert <i>(Canard colvert domestique )</i>	18744	1636	351	2	92	10	53	19	99 <i>(4)</i>	21006 <i>(4)</i>
Canard pilet	92						1			93
Sarcelle d'hiver	4498	3		7			9			4517
<b>Total Anatidés</b>	<b>27264</b>	<b>1661</b>	<b>558</b>	<b>10</b>	<b>132</b>	<b>10</b>	<b>202</b>	<b>115</b>	<b>104</b>	<b>30056</b>
Grèbe castagneux	5	3	44	2	5		3			62
Grèbe huppé	264	80	71		61	7	4	6		493
Râle d'eau	1	1					1			3
Gallinule poule d'eau	43	41	7	1	3		1			96
Foulque macroule	2056	372	251	4	161	2	1	44	8	2899
Cigogne blanche	90	422								512
Spatule blanche	1									1
Bihoreau gris	21									21
Héron garde-bœufs	72	12								84
Héron cendré	882	31	28	9			6	1		957
Grande Aigrette	907	39	14	3			3			966
Aigrette garzette	35									35
Grand Cormoran	887	122	43	5	3	1	16	14		1091
Vanneau huppé	726	61	3							790
Courlis cendré	77	14								91
Bécassine des marais	2									1
Chevalier guignette			1							1
Chevalier culblanc	52	4	1							57
Mouette rieuse	750	620			28					1398
Goéland cendré	4									4
Goéland leucophée	134	60	19		3		8	2	20	246
Martin-pêcheur	7	4	1				1			13
Bergeronnette grise			4							4
Bruant des roseaux	275						9	1		285



## Commentaires

En Dombes, de nouvelles zones de recensements ont été créées à partir des délimitations utilisées jusqu'à présent mais de manière plus fine pour répondre aux demandes de Wetlands France qui voudrait pouvoir mieux analyser la répartition des oiseaux sur les sites recensés dans notre pays. Pour la Dombes, nous passons de 9 zones à 18, chaque site en réserve ou bénéficiant d'un statut particulier étant recensé isolément.

Pour cette première année, les résultats sont assez clairs: 57 % des Anatidés sont présents sur les quelques sites non ou peu chassés en Dombes mais avec de fortes disparités selon les espèces: 8,2 % des Chipeaux seulement, 57 % des Colverts, 77 % des oies cendrées, 83 % des Sarcelles et même 93 % des Tadornes de Belon.

Avec 27264 Anatidés, 2019 se classe au 6ème rang des effectifs enregistrés depuis 1975, là encore avec des contrastes nets selon les espèces. Le Chipeau (740 individus) et la Sarcelle d'hiver (4498 oiseaux) n'ont jamais été aussi nombreux et il faut remonter à la première année (1975) de ces recensements dombistes pour trouver le précédent record de cette dernière. D'autres Anatidés de surface ne s'en tirent pas trop mal: 2ème meilleure année pour le Tadorne, 4ème pour le Colvert, 6ème pour le Siffleur, 12ème pour le Souchet, etc. C'est toutefois beaucoup moins bien pour le Cygne tuberculé et l'Oie cendrée qui manifestent un recul inattendu. Ce sont surtout les Plongeurs qui connaissent une situation médiocre: l'année est moyenne pour la Foulque (qui n'est certes pas un Anatidé) avec un 19ème rang depuis 1975, franchement mauvaise pour les Fuligules avec un 27ème rang pour le Morillon et même un 29ème rang pour le Milouin!

Pour les autres espèces, nous retiendrons un bon effectif (25 individus, 3ème meilleure année) de harles bièvres et la présence pour la quatrième année consécutive d'ouettes d'Egypte dont les effectifs réduits ne présentent pas de danger.

La situation s'avère plutôt numériquement bonne (probablement moins vue par les yeux des pisciculteurs mais n'oublions pas que ces oiseaux fréquentent assidûment des milieux terrestres) pour les Ardéidés: c'est l'année des records pour le Héron cendré et la Grande Aigrette, la deuxième meilleure année pour l'Aigrette garzette alors que le Gardeboeufs remonte un peu la pente avec le meilleur effectif depuis 2010. Au rang des espèces partiellement ou presque exclusivement piscivores, remarquons aussi le 3ème meilleur effectif de grèbes huppés et le 10ème pour le Grand Cormoran.

Citons également une année moyenne (le 9ème plus fort effectif) pour la Cigogne blanche, présente de manière ininterrompue dans ces recensements hivernaux depuis 2001 et la seconde année de présence de la Spatule blanche. Finissons par les laro-limicoles avec un bon effectif de vanneaux huppés et les records des chevaliers culblancs et goélands leucophées.

Hors Dombes, l'impression est mitigée et les observateurs ont observé peu d'oiseaux. Quelques points ressortent malgré tout avec les records de cigognes blanches en Bresse et harles bièvres dans la vallée de l'Ain. Pour la première, le précédent maximum de 306 individus en 2016 est pulvérisé et le total départemental atteint et dépasse pour la première fois les 500 oiseaux. Le Harle bièvre continue sa progression et ses possibilités de progression semblent importantes. Le Cygne tuberculé paraît se stabiliser à nouveau dans la vallée de l'Ain après une brève remontée des effectifs en 2017 et 2018. Il y a du mieux du côté du Grèbe castagneux mais nous restons très en deçà des valeurs de la fin du 20ème siècle. Il faut noter la présence d'un Harle huppé, toujours rare lors de ces recensements, sur le lac de Divonne et celle de 6 à 8 ouettes d'Egypte (dont la famille de 2 adultes et 5 jeunes de 2018 au lac de Divonne) à l'Etournel.

**Sans la participation bénévole des observateurs, ces recensements ne seraient même pas envisageables. De grands remerciements s'adressent donc à M. Benmergui (ONCFS), A. Bernard, T. Beroud (Fondation Vérots), F. Bulliffon, E. Bureau (Réserve de Villars), J.Y. Brevet, Z. Celebic, P. Chevret (Réserve de Villars), M. Crouzier, P. Crouzier, P. Fossard, S. Gardien, S. Ginter, M. Kerdraon, A. Lamy, S. Laurencin, T. Lengagne, L. Mery, F. Poumarat, M. Poumarat, J.Ph. Rabatel (Fondation Vérots), B. Raffin et B. Sonnerat.**

A. Bernard